

Extrait de l'Indépendant paru le 07 décembre 1960
Article: « Notre région gravement éprouvée par la tempête et les inondations » (1/3)

La violente tempête qui a soufflé de samedi à dimanche atteignant des pointes de 100 km-heure, a provoqué quelques dégâts dans notre région. Mais les plus sérieux dommages ont été causés par les fortes pluies qui ont accompagné la bourrasque. Il est tombé 45 millimètres d'eau dans la journée de dimanche, ce qui est considérable. La situation a pris très vite une allure fort sérieuse, car les terres gorgées d'eau ont perdu tout pouvoir d'absorption, et les rivières et cours d'eau sont à la limite de la crue depuis des semaines.

Cependant, depuis un mois, l'écluse de Gravelines est ouverte à plein à chaque marée basse pour évacuer le maximum d'eau. Ce tirage exceptionnel avait permis de ramener l'Aa au niveau de 2m15, alors que son niveau normal est de 2m20. Cependant l'eau n'avait baissé que de 12cm la semaine dernière, dans les marais malgré la faible pluviosité. Certaines terres maraichères se trouvent inondées depuis un mois

LES MARAICHERS DUREMENT FRAPPES

Chez les maraichers la consternation règne. Les cultures de poireaux, de choux et d'endives sont presque toutes sous les eaux. Les deux tiers des couches à endives sont submergées. Le vent avait d'abord arraché beaucoup des tôles dimanche. Et voilà que l'eau a envahi les couches. La récolte est irrémédiablement perdue, sauf là, où en ce mardi après-midi, à la faveur du beau temps ensoleillé les maraichers enlèvent les « chicons » à point qu'ils peuvent atteindre. Mais c'est hélas l'exception ! De même nous avons vu des silos de pommes de terre et de carottes immergés.

L'eau qui encercle toutes les maisons en a envahi un certain nombre à Clairmarais et à St.-Omer. Les femmes vaquent à leurs occupations en bottes et il a fallu surélever les meubles sur des planches.

— Toute notre récolte est perdue ! répètent les maraichers. Et il ne faut rien attendre de personne...

Il faudrait pourtant songer à venir en aide à ces rudes travailleurs frappés par une calamité, telle que la plupart ne se souviennent pas d'en avoir connue.

Y songe-t-on en haut lieu ?

Au « Grand Saint-Bernard » des chalets de pêcheurs sont noyés. Malgré tout l'un des chalets est toujours occupé.

Le marais n'est plus qu'un immense lac. Les dégâts causés aux cultures immergées seront graves. Mais les terres elles-mêmes délavées par l'eau et en certains points par le courant, risquent de souffrir gravement.

Lundi, la cote de l'Aa était de 2 m. 86 à St.-Omer. Route de Clairmarais, plusieurs maisons sont noyées et beaucoup d'autres complètement isolées.

Extrait de l'Indépendant paru le 07 décembre 1960
Article: « Notre région gravement éprouvée par la tempête et les inondations » (2/3)

Cette question a été évoquée lundi soir au Conseil Municipal. M. Pierre Guillain, député-maire a rappelé qu'un vœu avait été déposé en 1952, par le Conseil Général, pour aménager le cours de l'Aa. Mais ce vœu est resté lettre morte. Aussi M. Guillain se propose de déposer un autre vœu invitant le Préfet à donner suite normale au vœu précédemment exprimé et à dégager les crédits d'exécution.

UNE SAINTE BARBE MOUVEMENTÉE POUR LES SAPEURS - POMPIERS

Mardi matin le niveau des eaux était étale entre le Moulin Masset et Mathurin. Par contre en amont la montée se poursuivait d'une façon assez sérieuse.

De nombreuses caves se trouvent inondées, et les sapeurs-pompiers ne savent où donner de la tête. Certaines caves ne pourront d'ailleurs être vidées avant que le cours des rivières ait baissé.

Dès samedi soir, les sapeurs-pompiers de St.-Omer ont sauvé un Wizernois, M. Pierre Porte, 32 ans, employé, demeurant rue L. Blum

M. Porte prenait un bain. Les gaz du chauffe-bain, dont l'évacuation était contrariée par les rafales de vent, furent rabattus dans la pièce et M. Porte, intoxiqué, perdit connaissance dans la baignoire. C'est son épouse, inquiète de son silence qui le découvrit et donna l'alarme. Les sapeurs-pompiers, arrivés en hâte, pratiquèrent la respiration artificielle et des inhalations d'oxygène qui permirent, au bout d'un certain temps, de ramener M. Porte à la vie.

Dans la journée de dimanche, les sapeurs-pompiers effectuèrent une trentaine d'interventions. Cour St.-Joseph, sur le boulevard de Strasbourg, un arbre s'est abattu sur un baraquement qui a résisté. Boulevard des Alliés, le panneau d'affichage a été arraché. Dans l'après-midi de dimanche, la rue de Longueville a été inondée pendant plusieurs heures. De nombreuses antennes de télévision et des cheminées ont été abattues. Enfin beaucoup de caves se sont trouvées inondées. A l'usine d'installations téléphoniques, rue d'Hazebrouck les sapeurs-pompiers ont travaillé de 7 heures du matin à 21 heures pour vider les caves. Grâce à leur activité, les 200 ouvriers

de l'usine ont pu travailler lundi.

Dimanche soir la cote de l'Aa atteignait 3 m. 10 à l'écluse du Haut-Pont et l'eau s'engouffrait sauvagement à 20 cm de la voute de l'ouvrage.

RUES ENVAHIES A LUMBRES, ESQUERDES, BLENDÉCQUES et ARQUES

Dans la vallée de l'Aa, les eaux brusquement enflées, ont envahi de nombreuses routes, champs et pâtures. La rivière atteignait 150 mètres de large par endroits et coulait à une vitesse évaluée par certains à 30 km-heure.

A Alquines, à Acquin, dans le val de Lumbres, les rues basses étaient recouvertes de 50 à 60 centimètres d'eau. Il fallut hâtivement dresser des barrages pour protéger certaines fermes menacées, et aussi évacuer le bétail resté dans les prés. A Esquerdes, l'inondation était plus impressionnante encore. L'Aa cernait la ferme de M. Paul Jougleux et ensevelissait une rue. A Blendécques, l'eau coupait un chemin et isolait la station de pompage, ses vagues venant battre le remblai de la route Wizernes-Blendécques.

Extrait de l'Indépendant paru le 07 décembre 1960
Article: « Notre région gravement éprouvée par la tempête et les inondations » (3/3)

A Blendecques, où 10 hectares étaient sous les eaux lundi, la rue J. Jaurès se trouvait encore inondée mardi et les habitants avaient disposé des sacs de sable sur le seuil de leurs maisons pour endiguer l'eau. Dans la nuit de dimanche à lundi l'intervention de quelques voisins avait permis de sauver un poulain qui allait se noyer dans une pature. Ailleurs, des porcelets ont dû être évacués.

Si l'agglomération proprement dite de Wizernes a été épargnée, la rivière a pris sa revanche au delà de Gondardennes, où elle s'est ruée à travers les prés, coupant le chemin de l'Hermitage et isolant la station de pompage qui alimente en eau Cassel et la Flandre. Le parc du château de Westhove était également submergé dans l'après-midi de dimanche, et l'eau envahissait bien tôt les corons, notamment celui de la tannerie où certaines habitations ont été inondées. La départementale 210 est coupée à la hauteur des deux ponts.

A Arques l'Ecole Maternelle et le Cours Complémentaire ont dû s'arrêter lundi à midi, les caves étant inondées. La distillerie Lutun, cernée par les eaux, le coron de la cristallerie ont également souffert. L'eau a en outre envahi les serres de M. Poupard-Lauwers, horticulteur. Les fleurs sont perdues et les chaudières endommagées.

Rue Victor-Hugo l'eau était à 20 cm du rebord du mur-digue qui a heureusement été refait en 1954.

A Arques, comme partout, les sapeurs-pompiers ont fait preuve d'un admirable dévouement.

Cependant la situation était meilleure mardi matin, dans toute la vallée en dépit des pluies de la nuit.

On craignait à Blendecques la rupture d'une digue, mais celle-ci a tenue. Et quelques heures après la marée basse, on voit très nettement baisser les eaux. Cette baisse était sensible lundi soir.

La SITUATION DEMEURE GRAVE

Mais tout danger n'est pas écarté indépendamment des dégâts déjà enregistrés.

A Clairmarais, à Serques, à Houille, à Tilques, des routes et des champs demeurent inondés, des maisons et des fermes sont encore isolées.

La Houille, elle aussi en crue avait monté mardi matin. Les cultivateurs dont le travail a déjà un mois de retard, sont les principales victimes du temps.

LES EFFETS DE LA TEMPETE

Les effets de la tempête se sont ajoutés aux dégâts provoqués par les inondations. A Lumbrès, un gardien C. R. S. M. Auguste Baclot, 38 ans, de Remilly Wirquin, qui circulait à vélomoteur rue du Docteur-Pontier, s'est jeté sur un sapin abattu au travers de la route. Le motocycliste a été légèrement blessé. Un automobiliste arquois, M. J. Evrard, notre correspondant à Arques, a heurté un arbre qui s'est abattu devant lui. Sa voiture est légèrement endommagée.

A Esquerdes, la ferme Biauxque a été littéralement scalpée par une rafale qui a emporté la toiture d'un bâtiment.



LA REVUE DE PRESSE **DES CRUES**

Crue de décembre 1960

Extrait de l'Indépendant paru le 10 décembre 1960
Article: « Le marais audomarois est toujours un immense lac » (1/3)



A Clairmarais le Marais n'est plus qu'un vaste lac d'où apparaissent de-ci-delà un champ de choux ou de poireaux. Au premier plan la tempête a coulé quelques barques.



Aidé de ses fils, M Miéze, marâcher sur la route de Clairmarais à Saint-Omer, profite d'un bel après-midi pour enlever les « chicons » d'une couche qui commence à baigner dans l'eau. Mais hélas, plusieurs autres de ses couches sont totalement immergées et perdues.



LA REVUE DE PRESSE **DES CRUES**

Crue du 10 décembre 1960

Extrait de l'Indépendant paru le 10 décembre 1960
Article: « Le marais audomarois est toujours un immense lac » (2/3)



Cette ferme de Clairmarais qu'on aperçoit entre les arbres est cernée par les eaux. Les choux, à gauche, survivront, mais il n'en ira pas de même pour les poireaux et les endives.

Heureusement la pluie a cessé! Mais si la situation est redevenue normale dans la vallée de l'Aa, laissant des maisons humides et des routes boueuses, il n'en est malheureusement pas de même dans les marais de St.-Omer, Clairmarais, Sorques et Salperwick. L'eau s'est engouffrée dans la cuvette et il faudra des semaines de pompage pour assécher les terres recouvertes de 30 à 50 cm d'eau.

La navigation fluviale a été interrompue à Gravelines pour permettre un tirage d'eau maximum à marée basse. Cependant M. Colin, président du Syndicat des maraîchers, conteste que la cote du canal ait été ramenée la semaine dernière à 2 m. 15.

Mardi après-midi, M. Souvraz sous-préfet, accompagné de di-

verses personnalités a visité le marais audomarois. Il a pu apprécier l'ampleur des dégâts. Des milliers d'hectares sont sous les eaux et les récoltes sont quasiment perdues, notamment les cultures de poireaux et d'endives.

Les Pouvoirs Publics se sont intéressés à ce désastre et des mesures d'aide sont heureusement envisagées.

De nombreuses maisons sont, soit isolées, ou même noyées, principalement au Doulac, au chemin Cordier, au Haut-Pont, à la Redoute. Neuf familles ont été évacuées.

La décrue est maintenant amorcée, mais elle sera lente, d'autant que la pente de l'Aa vers la mer est en très faible déclivité



LA REVUE DE PRESSE **DES CRUES**

Crue du 10 décembre 1960

Extrait de l'Indépendant paru le 10 décembre 1960
Article: « Le marais audomarois est toujours un immense lac » (3/3)



A Houlle dans le Warland, la Houlle a quitté son lit isolant plusieurs maisons. Le café de M. Raoux est recouvert de 40 cm d'eau. On voit ici la fille de M Raoux juchée sur un « chemin de planches » préparant la soupe dans sa cuisine immergée. Tout baigne dans l'eau : la cuisinière, le frigidaire, le piano.....



Ils vous est sans doute arrivé, l'été, d'aller prendre un verre sur les accueillantes terrasses du Warland, au bord de la Houlle, paradis des pêcheurs. Mercredi après-midi la fraîcheur n'était pas dans les verres, mais aux pieds. Les dégâts occasionnés aux maisons sont sérieux

Extrait de l'Indépendant paru le 14 décembre 1960

Malgré les inondations Allons-nous manquer d'eau ?

Il est assez paradoxal de parler de crise d'eau alors que de graves inondations sévissent un peu partout — et spécialement dans notre région.

Et cependant nos lecteurs savent à quel point l'état des ressources en eau du sous-sol préoccupe beaucoup de gens : industriels, agriculteurs, services publics.

Par suite d'importants pompages effectués pour la région dunkerquoise la nappe d'eau intéressant notre région a sérieusement baissé provoquant l'assèchement de nombreux puits. La faible pluviosité enregistrée en 1959 avait facilité cet épuisement.

Tour à tour le Conseil général du Pas-de-Calais, puis celui du Nord, ont pris position. Tous deux constatent tout d'abord que l'installation d'un complexe sidérurgique à Dunkerque exigera un forage d'eau douce considérable, introuvable sur place.

Le Conseil général du Pas-de-Calais a adopté une motion s'opposant à tout prélèvement dans le département.

1°) tant qu'il n'aura pas été fait appel, par priorité absolue à toutes les ressources en eau du département du Nord ;

2°) tant qu'un recensement complet des ressources et des besoins actuels et futurs en eau n'aura pas été effectué dans les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais ;

3°) tant que toutes garanties n'auront pas été données sur la satisfaction des besoins prévisibles du Pas-de-Calais en eau potable et en eau industrielle.

PAS ASSEZ D'EAU DANS LE NORD

Réuni dernièrement — par une pluie diluvienne — le Conseil

général du Nord, s'est saisi de la même question.

Constatant le refus du Pas-de-Calais à lui venir en aide il a inscrit 50.000 NF de crédits pour la recherche de nouvelles nappes.

Diverses solutions ont été envisagées : captage des eaux dans la vallée de la Sensée (très onéreux, en raison de la distance jusqu'à l'agglomération Lille Roubaix, Tourcoing) ; possibilité de faire resservir les eaux usées, révision en hausse du tarif dégressif, jusqu'ici appliqué aux industriels ; captation d'eau dans la Somme ou existent des nappes très riches.

M. le Préfet Hirsch, Igname de la région va prendre des contacts avec les Conseils généraux des deux départements, afin d'essayer de trouver un terrain d'entente. On notera que d'ores et déjà le Nord prélève de l'eau dans notre département et que la motion du Conseil général du Pas-de-Calais n'aurait pour objet pratique que d'empêcher une aggravation des pompages.



LA REVUE DE PRESSE **DES CRUES**

Crue du 10 décembre 1960

Extrait de l'Indépendant paru le 14 décembre 1960

TOUTES LES COMMUNES DU PAS-DE-CALAIS DECLAREES SINISTREES

« A la suite des pluies, inondations et tempêtes survenues au cours de la période du 1er octobre au 8 décembre 1960, et en application des dispositions de l'article 63 de la loi du 26 septembre 1948, modifié par la loi du 26 Septembre 1948, modifié par la loi du 8 août 1950 et de l'article 675 du Code rural sur l'aide aux victimes de calamités publiques, un arrêté préfectoral du 10 décembre 1960 vient de déclarer sinistrées toutes les communes du Pas-de-Calais

« Cette mesure permet aux industriels et commerçants, ainsi qu'aux agriculteurs, artisans et propriétaires ruraux, victimes de ces intempéries, de bénéficier de prêts consentis par les institutions de crédit à des taux particulièrement avantageux : Caisse centrale de Crédit hôtelier, 58, rue de la Boétie à Paris, pour les industriels et commerçants et Caisse de Crédit agricole mutuel 9, Grand-Place à Arras pour les agriculteurs, artisans et propriétaires ruraux.

« En outre, les personnes sinistrées se trouvant hors d'état d'acquitter tout ou partie des impositions dont elles restent redevables, ont la faculté de présenter une demande en vue d'obtenir une modération à titre gracieux par voie de requête individuelle adressée au directeur des Contributions directes, palais Saint-Vaast à Arras. Ces demandes seront examinées compte tenu de la situation particulière de chacun des pétitionnaires

« D'autre part, les mêmes personnes peuvent solliciter de leur percepteur un délai pour le règlement des impôts en cours de recouvrement »



LA REVUE DE PRESSE **DES CRUES**

Crue du 17 décembre 1960

Extrait de l'Indépendant paru le 17 décembre 1960
Article: «**La situation dans les Marais.....** » (1/2)

La situation dans les marais

Très lentement les eaux se retirent du marais. Mais la baisse atteint à peine 20 cm par rapport à la crue maximum. Certaines terres et certaines récoltes réapparaissent mais la plupart qui étaient recouvertes de 30 à 50 centimètres d'eau demeurent noyées. Quelques gelées légères ont été enregistrées cette semaine. On craint évidemment une recrudescence du froid. Il est difficile de déterminer les dégâts. Pratiquement toutes les endives sont perdues. Les poireaux ne survivront sans doute pas à leur long séjour dans l'eau. Seuls les choux survivront sans doute, mais c'est la récolte la moins importante. Ajoutons les dégâts causés aux maisons, aux couches et aussi aux terres, le bilan sera certainement catastrophique.

Tout commerce a été pratiquement arrêté, faute de marchandises. Les maraîchers se trouvent réduits à l'inactivité et perdent l'essentiel de leur gagne-pain. Certains d'entre eux, des jeunes en particulier, installés depuis peu, ont dû chercher du travail en attendant des jours meilleurs.

La situation est d'autant plus grave qu'elle succède à une année peu brillante. Le chou-fleur n'a pas tellement marché cet été. Le prix des endives est parti à un cours très bas. Tous les autres légumes se vendent difficilement par suite de l'abondance due à une année pluvieuse.

La calamité s'ajoute donc à une saison pleine d'aléas. Quels secours peuvent espérer les maraîchers ?

Le Conseil Général a voté un crédit de 50.000 N.F. pour les **sinistrés de l'ensemble du dé-**

partement. Cela fera une part bien congrue pour chacun.

On sait d'autre part qu'un arrêté préfectoral (dont nous avons publié le texte mercredi) déclare sinistrées toutes les communes du Pas-de-Calais. Cette mesure permettra aux victimes des intempéries de solliciter des prêts à un taux avantageux (probablement à 3 %) auprès de la Caisse du Crédit Agricole Mutuel. D'autre part l'imposition fiscale pourra être diminuée ou retardée après requête individuelle.



LA REVUE DE PRESSE **DES CRUES**

Crue du 17 décembre 1960

Extrait de l'Indépendant paru le 17 décembre 1960
Article: «La situation dans les Marais..... » (2/2)

Cette aide, pour satisfaisante qu'elle soit, est loin d'être suffisante. On a fait beaucoup plus, avec grand tapage, pour aider d'autres victimes. Les maraîchers, eux-mêmes, n'étaient-ils pas prêts, voici exactement un an, à faire une collecte de légumes en faveur des sinistrés de Fréjus ?

M. Colin, président du Syndicat des Maraîchers, abordera la question des inondations au cours de l'Assemblée générale des Maraîchers qui se tiendra à Saint-Omer ce samedi.

M. Colin conteste absolument l'affirmation faite au Conseil Municipal de Saint-Omer, selon laquelle on avait ramené le niveau de l'Aa à 2 m. 15 dans la semaine qui a précédé la tempête — alors que le niveau normal est de 2 m. 20 - 2 m. 25.

Il n'a davantage reçu d'assurances quant au tirage maximum des eaux par l'ouverture constante à marée basse, de l'écluse de Gravelines.

Pour aboutir à un résultat rapide, estime M. Colin, il faudrait arrêter la navigation pendant 24 heures et ouvrir toutes les écluses. Ne s'agit-il pas d'un cas d'urgence ?

Extrait de l'Indépendant paru le 21 décembre 1960
« Les maraîchers ont déposé lundi à la Sous-Préfecture et à la Mairie une motion au sujet des inondations » (1/2)

La Syndicat des Maraîchers a tenu son Assemblée générale annuelle samedi dernier, salle Simons, sous la présidence de M. Raymond Colin, président.

A l'issue d'un débat animé au sujet des inondations, une motion a été adoptée et déposée lundi à la Sous-Préfecture et à la Mairie de St.-Omer, par une délégation composée de MM. Raymond Colin, président du Syndicat ; Marcel Leblond, vice-président ; Jules Pruvost, trésorier, Jean Capelle, secrétaire.

Voici le texte de cette motion :

Les 135 Maraîchers du Marais Audomarois, réunis en Assemblée Générale, le Samedi 17 Décembre 1960 ;

Considérant : que les pluies diluviennes du début de Novembre 1960 et de la tempête des 3 et 4 Décembre ont provoqué une inondation catastrophique

que, durant la semaine précédant cette tempête et bien que les pluies aient été insignifiantes, le niveau des eaux du marais n'a guère baissé, semblant indiquer, par là, une absence de tirages massifs qui eussent pu assurer une marge de sécurité et limiter peut-être ainsi les dégâts

— que ce niveau maintenu beaucoup trop élevé en des périodes excessivement pluvieuses et généralisées a eu probablement des motifs inconnus.

— que depuis la tempête, les eaux ne s'évacuent que très lentement, augmentant l'angoisse des maraîchers qui craignent de nouvelles pluies qui feraient remonter le niveau des eaux

— que cette stagnation des eaux, au-dessus des récoltes submergées, enlève journellement aux producteurs, tout espoir de retirer une infime partie de ces produits, afin de pouvoir subvenir, tout au moins, aux besoins alimentaires de leurs familles

— que, malgré toute la sympathie témoignée lors des inondations, il semblerait que les maraîchers soient traités en parents pauvres ; les gros intérêts de la navigation industrielle semblent devoir passer avant eux

— que du fait de cette formation géologique qu'est cette cuvette audomaroise, servant à l'absorption générale de toutes les eaux excédentaires, toutes les mesures de prudence doivent être prises.



LA REVUE DE PRESSE **DES CRUES**

Crue du 10 décembre 1960

Extrait de l'Indépendant paru le 21 décembre 1960
« Les maraîchers ont déposé lundi à la Sous-Préfecture et à la Mairie une motion au sujet des inondations » (2/2)

IMPORTANTE CONFRONTATION VENDREDI AU COMITE D'EXPANSION ECONOMIQUE

Le 14 Septembre, M. le Sous-Préfet préconisait l'étude de la situation par le Comité d'Expansion Economique. Une importante réunion, groupant de nombreuses personnalités aura lieu, à ce sujet, vendredi prochain, à 14 h. 30, à la Chambre de Commerce.

Doivent notamment y participer : MM. Souvraz, sous-préfet; Guillain, député-maire; Michel Dalle, président de la Chambre d'Agriculture; Jacques Durand, président de la Chambre de Commerce; Gallicher, président de la Confédération générale des producteurs de légumes; Sénalart, président du Comité d'Expansion Economique; J. Voituriez, président de la société d'agriculture; Boaduelle, président du syndicat de la conserverie; R. Colin, président du Syndicat des maraîchers, M. Mahieu, président de la coopérative maraîchère; Behen, directeur de la Coopérative; Dewerdit, président du Syndicat des Expéditeurs; A. Dewaële, adjoint au maire de St.-Omer; J. Debast, président du groupement « Sélection »; G. Pruvost, secrétaire de « Sélection »; A. Legrand, maire de Tilques, Broquet, maire de Serques; Stoven, maire de St.-Martin-Laert.

Ces personnalités particulièrement compétentes vont se livrer à une confrontation d'idées qui ne peut être qu'enrichissante.

M. Colin parle ensuite du hérisse forfaitaire pour 1959. Il lare avoir accepté le taux de 1.000 anciens francs pour le mûrier hectare et 83.000 pour les suivants (moyenne de 89.000 fr. 3 ha). Pour 1960, rien n'est encore, mais il demandera une révision totale, fort légitime.

qu'un sérieux tirage des eaux ait été fait.

Les maraîchers constatent par trois une baisse de 10 à 15 cm en une nuit, ce qui prouve qu'en dépit de la faible pente de St.-Omer à Gouvelines (1 cm au km, contre 12 cm au km d'Arques à St.-Omer), il est possible d'évacuer rapidement les eaux excédentaires.

Le mardi, après-midi, la cote était à son maximum : 2 m. 97. Mais elle avait atteint 2 m. 80 en novembre. Il aurait fallu agir en prévision d'une nouvelle crue.

Une objection a été faite : celle des grandes marées. Or les grandes marées ont eu lieu les 3 et 4 décembre. On pouvait donc tirer avant.

Certains maraîchers contestent tout tirage par l'écluse de Gouvelines. MM. P. Cappelle et G. Pruvost qui sont allés sur les lieux ont constaté qu'on tirait mais ils ne précisent pas si c'était à « claire-voie » (Les douze vannes ouvertes).

Certains parlèrent de parti-pris et de malveillance. Les plus anciens rappellèrent qu'en Avril 1937, dans une situation semblable les eaux ne baissaient pas et paraît-il ne pouvaient pas baisser. Outrés, les maraîchers montèrent en ville, un samedi après-midi pour manifester et, chose curieuse, le dimanche matin, les eaux avaient baissé de plus de 10 cm et continuèrent par la suite.

M. Marcel Berteloot, observe que le canal de l'Aa est d'abord un canal d'assèchement, avant d'être un canal de navigation.

M. Woestelandt conteste aussi le tirage à « claire-voie ». Personnellement il a dû évacuer son bétail dans un mètre d'eau.

Il exploite 32 Ha pour lesquels il paie plus de 92.000 anciens francs de cotisations Wateringues. Aucune rivière entretenue ne touche son exploitation et on justifie le taux élevé de sa quotepart en raison de la cote de ses terres qui est la plus basse et plus que d'autre, des travaux de la Section des Wateringues. Depuis 12 ans, M. Woestelandt demande en vain l'assainissement de sa ferme, en lui permettant d'en faire un enclos, d'en épuiser l'eau et de la rejeter dans l'Aa. L'Administration des Voies Navigables refuse et pourtant, il semble que la même Administration acceptera les eaux qui viennent aboutir dans l'Aa dans un état de pureté plus que douteuse.

M. Colin mentionne que ce qui est possible de grouper pour l'irrigation. Le marais est enclavé par la mer. Un projet d'être suivi.

173.000 PLANTS DE CHOUX - FLEURS DETRUIES

Un recensement des plants de choux et de fleurs détruits a été fait en mairie. Les pertes sont considérables. 173.000 plants de choux et de fleurs ont été déclarés inondés sur 21 communes. Un seul chiffre de plants de choux-fleurs détruits. A ce sujet, les maraîchers souhaitent que la solution entre maraîchers pour le tirage des eaux soit mise au point.

M. Colin rappelle que le Conseil général a voté le plan national pour les exonerations fiscales.

D'autres questions ont été examinées : droit de recensement sur la mise au point et l'attribution d'aide aux producteurs-expans du Syndicat; création d'un comité d'expansion; excursion en Belgique; etc.

Puis M. Hart a demandé si des bulles d'air avaient été envoyées jusqu'aux maraîchers.

M. Joly enfin, a remercié les maraîchers pour leur assiduité, quelques explications sur la nouvelle organisation. Ainsi la chimie a un rôle à jouer dans le programme. Quant au mécanisme qui groupent les maraîchers, ils ont lieu dès midi après-midi au Centre de formation et d'orientation et ont un vif succès.

Puis ce fut la participation du Comité. Furent élus : M. Marcel Berteloot, président; Jules Pruvost, vice-président; Jean Hocquart, secrétaire; Pierre Brioule, trésorier; Jacques Morel, adjoint.

On procéda ensuite à la tombola, qui permit d'affecter un à chacun un nombre imposant de tickets. La réunion se termina dans une atmosphère de camaraderie.